

## Frais d'administration générale consacrés à la compétence assainissement collectif en 2016

Charges de personnel (012) du budget général affectées à la compétence assainissement collectif		Nombre d'ETP total des services concernés	Part d'ETP allouée à l'assainissement collectif selon critères de répartition définis	Détail des agents intervenants pour l'assainissement collectif		Montant retenu
Affaires juridiques et administration générale	Secrétariat des assemblées, rédaction des marchés publics, assistance juridique, suivi du contentieux (en matière de ressources humaines et d'assistance aux agents victimes d'agression dans le cadre de leur fonction et constitution de partie civile)	4	0,15	Responsable	1	9 924,60 €
			0,05	Assurance	1	1 516,75 €
			0,2	Agents	2	9 613,70 €
			Total		<b>19 538,30 €</b>	
<i>critère de répartition</i> : nombre de marchés publics, de délibérations, de contrats et d'actes concernant le service par rapport au nombre total.						
DSI	Paramétrage et suivi des contrats de maintenance des outils informatiques et téléphoniques	7	0,08	Responsable	1	6 427,85 €
			0,17	Agents	6	6 265,67 €
			Total		<b>12 693,52 €</b>	
<i>critère de répartition</i> : nombre de postes utilisés par le service au regard du nombre total de postes et de matériels de l'agglomération						
Communication	rédaction des supports communautaires, relations presse, opérations de communication spécifiques à la régie assainissement	2	0,04	Agents	2	2 102,79 €
			Total		<b>2 102,79 €</b>	
<i>critère de répartition</i> : calcul au réel du temps consacré à la compétence assainissement collectif						
Ressources humaines	Gestion du personnel, de la formation et de la médecine du travail	22	0,04	Responsable	3	2 504,65 €
			0,26	Agents	19	11 692,93 €
			Total		<b>14 197,57 €</b>	
<i>critère de répartition</i> : nombre d'agents affectés à la compétence assainissement collectif par rapport au nombre total d'agents.						
Finances et budget	Préparation budgétaire, présentation et suivi des délibérations budgétaires, suivi des emprunts, ordonnancement (dépenses et recettes), suivi de l'actif, suivi financier des marchés publics	11	0,05	Responsable	2	2 742,66 €
			1,21	Agents	9	40 017,93 €
			Total		<b>42 760,59 €</b>	
<i>critère de répartition</i> : nombre d'opérations comptables relevant de la compétence assainissement collectif par rapport au nombre total d'opérations effectuées en 2016.						
Direction générale et parc auto	Gestion administrative direction générale	2	0,10	Agents	2	3 455,30 €
				Total		
	Gestion administrative parc auto	3	0,03	Responsable	1	1 249,71 €
				Agents	2	2 253,20 €
	Gestion technique parc auto - atelier VL/PL/Engins	4	0,05	Responsable	1	1 740,15 €
				Agents	3	7 244,80 €
Total				<b>15 943,16 €</b>		
<i>critère de répartition</i> : calcul, en fonction du nombre d'agents, du temps passé sur la coordination du service collecte et traitement, ainsi que sur la gestion administrative du parc auto						
<b>TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL (012)</b>		<b>55</b>	<b>2,68</b>			<b>107 235,93 €</b>

Charges générales (011) du budget général affectées à la compétence assainissement collectif			Montant retenu
<b>TOTAL des charges d'administration générale 2016</b>	195 287,51 €		
Nombre d'ETP alloués aux fonctions supports (Communication, Informatique, RH, Marchés et Aff. Juridiques, Finances)	55,0		
Nombre d'ETP alloués au service assainissement collectif	2,68		
Pourcentage	<b>4,88%</b>		
Participation du Budget annexe assainissement collectif au budget général :	195 287,51 €	x 4,88%	9 529,46 €
<b>TOTAL DES CHARGES GENERALES (011)</b>			<b>9 529,46 €</b>

TOTAL des frais d'administration générale 2016 pour le budget annexe assainissement collectif		Montant retenu
Frais de personnel		<b>107 235,93 €</b>
Charges générales		<b>9 529,46 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>116 765,39 €</b>